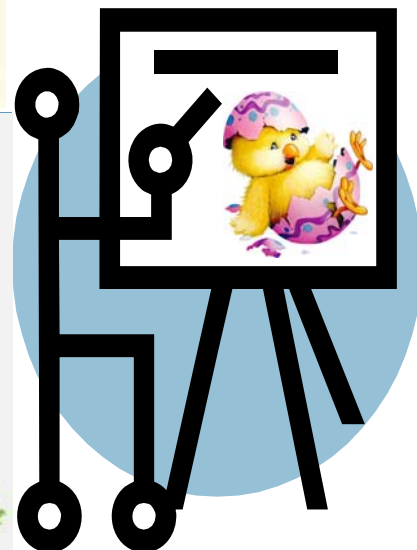




Joyeuses Pâques



Horaire des diverses collectes

DÉCHETS:

Mercredi: 4 et 25 avril

RÉCUPÉRATION:

Vendredi: 6 et 20 avril

MATIÈRES ORGANIQUES:

Mercredi: 4 et 25 avril

INFOS MUNICIPALES... QUELQUES POINTS POUR MARS 2018

- * Approbation des comptes du mois au montant de \$41 214.08;
- * Adjudication de contrat pour travaux de réfection du 3e rang de Massé à l'entreprise Construction BCK Inc. pour un montant de \$118 934.05;
- * AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michel Paris dans le but d'adopter le règlement 305-2018 décrétant une dépense de \$111 004 et un emprunt du même montant, remboursable sur 10 ans, pour des travaux de réfection de voirie sur le 3e rang de Massé;
- * Attestation de la véracité des frais encourus et confirmation de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- * Approbation du rapport préparé et soumis au conseil concernant les immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales pour les

comptes impayés de 2016, le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal. Toutefois, la directrice générale est autorisée à soustraire de la dite liste tout immeuble dont le propriétaire aura acquitté la totalité des sommes dues sous la forme de chèque certifié ou en monnaie légale avant le 22 mars 2018;

* Autorisation de l'envoi de la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes municipales avant le 31 mars au bureau de la MRC de La Mitis, pour qu'il soit procédé à la vente des dits immeubles à l'enchère publique;

* Nomination de Maurice Chrétien, maire pour représenter la municipalité le 14 juin 2018 à la MRC de La Mitis lors de la vente pour défaut de paiement des taxes municipales, afin de faire l'acquisition des immeubles situés sur son territoire si cela s'avère nécessaire;

* Don de \$50 à l'école polyvalente Le Mistral de Mont-Joli (harmonie) dans le cadre du programme d'enrichissement musical;

* Don de \$50 au CFP Mont-Joli-Mitis (Commission scolaire des Phares) pour aider à l'organisation d'un stage d'études de deux semaines pour des élèves du groupe « Production animale »;

* Autorisation à Karène Langlois conseillère d'assister à une formation sur la «Gestion financière municipale» qui aura lieu à la MRC de La Mitis le 28 avril 2018, au coût de \$200.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux de la municipalité sur notre site internet.



Dans ce numéro :

Pages

Jardin - Responsable sortante Jardin communautaire - Saison 2018	2
Club des 50 ans et plus Soccer édition 2018	3
Duathlon des neiges	4
Duathlon des neiges (suite)	5
Sacs pour le bac brun Le saviez-vous ?	6
Santé Canada - Rappel	7
Santé mentale Québec - Bas-Saint-Laurent	8-9
Le mot vert du mois	10
Pour votre information	11
Barils récupérateurs d'eau de pluie et composteurs domestiques	12

Responsable sortante - Jardin Communautaire



Je voudrais remercier tous les participants du projet du Potager de Ste-Jeanne d'Arc au cours des 5 dernières années, que ce soit les jardiniers et jardinières, leurs petites familles ainsi que les élèves de l'école Metis Beach occupant temporairement les locaux de l'école de Sainte-Jeanne d'Arc, qui au fil des ans, ont pu découvrir ou renouer avec le jardinage.

Un **MERCI** particulier à Jacques, employé de la Municipalité, pour sa précieuse collaboration.

Bonne continuité !!!

Responsable sortante du Potager
Georgette Corriveau

Jardin Communautaire - Saison 2018

Tout d'abord, **la Municipalité tient à remercier chaleureusement Madame Georgette Corriveau** pour son implication en tant que membre du Comité de Développement de Ste-Jeanne-d'Arc dans le projet d'implantation du Jardin Communautaire de Sainte-Jeanne-d'Arc, ainsi que pour le travail accompli en tant que citoyenne bénévole concernant la bonne marche de celui-ci depuis l'année 2012. Comme plusieurs le savent, Madame Corriveau a pris à sa charge les tâches annuelles relativement à l'ouverture du jardin, les réservations des parcelles de jardin pour les utilisateurs et la fermeture du jardin à l'automne. Donc, un gros **MERCI** à Georgette pour tous ses bons services.

Mais le printemps sera bientôt à nos portes et nous devons maintenant penser à la prochaine saison de jardinage. La Municipalité est à la recherche d'une personne bénévole pour prendre en charge les tâches assumées par Madame Corriveau par les années passées.

Si le Jardin Communautaire vous tient à cœur et pour plus amples informations, communiquer avec le bureau municipal au 418 775-5660.



Le bureau municipal
sera fermé pour le congé
de **Pâques** lundi
le **2 avril** 2018.

30 mars 2018 - Date limite pour le versement
de la première tranche des taxes municipales.

Il est maintenant possible
d'effectuer vos paiements par le
service AccèsD.



«Le premier à demander
pardon est le plus brave;
Le premier à pardonner
est le plus fort;
Le premier à oublier
est le plus heureux»

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINTE-JEANNE D'ARC



MARDI LE 3 AVRIL

DÎNER

11H À 13H



SUIVI DE LA

RÉUNION GÉNÉRALE

Bienvenue à tous les membres!

LE 10 AVRIL À LUCEVILLE

Rencontre de AGA

LE 13 AVRIL

Rencontre inter club

à Padoue avec tire d'érable



LE 1ER JUIN

Rassemblement des jeux

à Matane

Pour information,

vous adresser à Liselle Dufour

au 418 776-5658



Les anniversaires en avril

Ginette Dufour

Gilbert Pineault

Georgette Corriveau

SOCCER ÉDITION 2018

H

é! LES JEUNES !!



Le soccer sera de retour pour sa **cinquième année**.

Alors si ça t'intéresse et que tu veux t'amuser, viens rejoindre notre équipe.

Encore cette année, il y aura des tournois récréatifs et des parties amicales organisées avec d'autres municipalités.

Si tu as entre 7 et 14 ans,

c'est pour toi!

Pour information ou inscription, téléphone au bureau municipal au

418 775 5660



Entraîneurs pour superviser les jeunes

Nous aimerions avoir une banque de noms pour les entraîneurs.

Une formation de quatre heures sera donnée aux intéressés si nécessaire.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRE

Mardi de 13h30 à 16h00

Jeudi de 19h00 À 20h00

Abonnement à la bibliothèque

GRATUIT

N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales

Responsable Rolande Martel

418 775-5660 poste 2580



DUATHLON DES NEIGES

Le 22 mars s'est tenu le premier Duathlon des neiges à Ste-Jeanne-d'Arc pour les élèves de Metis Beach School.

Grâce aux efforts de Gervais Dubé pour tracer des belles pistes, les enfants ont pu faire leur course de raquettes et leur course de ski de fond. Ils devaient faire le maximum de tours de pistes en 20 minutes. Le plaisir était au rendez-vous! Merci aussi à Jacques de la municipalité pour avoir poussé la neige aux bons endroits!

Le but du Duathlon était de faire connaître et d'encourager tous et chacun à pratiquer ces deux sports.

Merci à la population de s'être déplacée pour l'événement.

Josiane Millette, Enseignante à Metis Beach School



DUATHLON DES NEIGES

Félicitations aux participants du duathlon !



De gauche à droite:
Mesdames Jocelyne
Goulet, Noëlla Desro-
siers, Carolle-Anne
Dubé, mairesse de
Métis-sur-Mer, et
Liselle Dufour.

Sacs pour le bac brun

Le Centre de formation en entreprise (CFER) des Aviateurs de Mont-Joli, offre la possibilité de vous procurer des sacs utilisables à l'intérieur des bacs bruns de comptoir.

Le but de cette entreprise est de montrer aux jeunes à travailler tout en les sensibilisant à l'environnement. Ces sacs faits à partir de vieux journaux vous sont offerts en paquet de 25 sacs au coût de \$5.00

Si l'environnement vous préoccupe, vous pouvez vous procurer vos sacs en téléphonant au bureau municipal au 418 775-5660 .



Le saviez-vous?

Les organismes de bassin versant du Québec

Sur l'ensemble du territoire québécois, exception faite du Grand Nord, il existe 40 organismes de bassin versant. Chaque OBV est mandaté par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour faire de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant dans le territoire qui lui a été assigné. Ainsi, il travaille de concert avec les différents acteurs de l'eau (les municipalités, les agriculteurs, les forestiers, les milieux de villégiature, etc.) pour mettre de l'avant des actions concrètes visant à améliorer la qualité des cours d'eau et des lacs. Tous les OBV sont des organismes à but non lucratif.

Christian Hubert

Agent de projets et des communications

418 722-0666 poste108



Grâce à un financement du programme **Prime-vert** du MAPAQ, l'**OBVNEBSL** a mis sur pied un projet visant la création d'un comité de coordination afin d'optimiser l'accompagnement des entreprises agricoles dans le but de développer de nouvelles pratiques agroenvironnementales et d'améliorer la qualité de l'eau de la **rivière Centrale**.

Grâce à l'implication de plusieurs agriculteurs du bassin versant de la **rivière Centrale**, différentes actions seront posées prochainement, dont l'implantation de près de **9 kilomètres** de haies brise-vent. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée à ce sujet : obv.nordestbsl.org/riviere-centrale.html

SANTÉ CANADA - RAPPEL

Santé Canada rappelle aux Canadiens les niveaux de consommation d'alcool qui sont sans risque

7 mars 2018
Ottawa
Santé Canada

À la suite d'une récente tragédie survenue au Québec, où les médias ont rapporté que la mort d'une jeune fille de 14 ans pourrait être liée à la consommation d'une boisson sucrée alcoolisée, Santé Canada rappelle aux Canadiens, surtout aux jeunes et aux jeunes adultes, les risques associés à la consommation de boissons à forte teneur en alcool offertes en format individuel de grande taille.

Bon nombre de produits alcoolisés vendus en format individuel sont très aromatisés et très sucrés, ce qui pourrait empêcher les consommateurs de se rendre compte de la quantité d'alcool qu'ils consomment véritablement. Certains de ces produits contiennent, en une seule portion, plus de trois consommations normales. Santé Canada recommande la prudence aux adultes qui consomment ces boissons et conseillent aux parents de parler à leurs adolescents des risques liés à la consommation d'alcool. Pour en savoir plus, veuillez consulter les [Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada](#).

LES BOISSONS ÉNERGISANTES ET L'ALCOOL NE FONT PAS BON MÉNAGE

Le produit lié au récent drame n'était pas considéré comme [une boisson énergisante contenant de la caféine](#) (ce type de boisson ne peut pas contenir de l'alcool). Santé Canada déconseille aux Canadiens de consommer des boissons énergisantes avec de l'alcool, une pratique qui a gagné en popularité ces dernières années. Lorsque les gens combinent des boissons énergisantes contenant de la caféine avec de l'alcool, il se peut qu'ils ne ressentent pas tous les symptômes de l'intoxication, plus particulièrement la somnolence associée à la consommation d'alcool.

Santé Canada exige que l'étiquette des boissons énergisantes contenant de la caféine porte une mise en garde contre la consommation de ces produits avec de l'alcool. Le Ministère ne permet pas la vente de boissons énergisantes contenant de la caféine qui sont prémélangées avec de l'alcool.

Santé Canada est en contact avec les autorités québécoises et collabore avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour en savoir plus sur le produit susceptible d'être en cause dans la mort de la jeune fille et sur les produits similaires offerts sur le marché. Le Ministère évalue également l'innocuité des boissons alcoolisées vendues en format individuel de grande taille et il prendra les mesures qui s'imposent afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Source: <http://canasiensanté.gc.ca>

The logo for Canada, featuring the word "Canada" in a large, black, serif font. To the right of the letter "a", there is a small red and white Canadian flag.



100% des gens ont une
SANTÉ MENTALE

Prenons-en soin !

MRC de La Matanie

Garder un juste équilibre, au-delà des douleurs et maladies chroniques

Souvent confondue avec les maladies mentales, la santé mentale a pour plusieurs une connotation négative. Il est important de prendre conscience qu'au contraire, **la santé mentale se veut une composante essentielle de la santé (OMS)**. En fait, la santé mentale est **un équilibre dynamique entre les aspects de la vie : social, physique, spirituel, économique et mental**. Vous avez bien compris: toute personne possède une santé mentale et se doit d'en prendre soin quotidiennement. La raison est simple et convaincante: le fait d'avoir une santé mentale florissante permet **d'aimer la vie, d'atteindre ses objectifs, de s'adapter aux changements, d'entretenir de saines relations**, etc.

Laissez-moi le privilège de vous présenter notre organisation:

Santé mentale Québec—Bas-Saint-Laurent est un organisme communautaire qui désire outiller toute la population à de saines attitudes pour prendre soin de sa santé psychologique. Saviez-vous que 100% des gens ont une santé mentale ? **Venez en prendre soin!**

C'est avec plaisir que nous vous proposons gratuitement un atelier fort intéressant qui se déroulera en avril 2018 sur le stress.

Conjointement avec le CISSS du Bas-Saint-Laurent, nous avons instauré des séances d'information pour vous qui vivez avec des douleurs chroniques et/ou des maladies chroniques, ainsi que pour vos proches. Ces animations ont pour but de vous sensibiliser à prendre soin de votre santé mentale et de vous offrir divers outils concrets vous permettant de vous mettre en action vers un mieux-être quotidien.

Voici les objectifs ciblés pour l'atelier à venir:

« Le stress sans détresse »

Cet atelier vise à comprendre l'importance que le stress peut avoir et à la place que vous lui donnez dans votre vie. Il amène à vous questionner sur la souffrance qu'il génère par les pensées qui s'inscrivent suite à un prétexte que vous évaluez comme stressant. Plusieurs outils pour mieux vivre avec ce fameux stress vous seront proposés. Venez acquérir des moyens pratiques pour reprendre du pouvoir sur votre équilibre émotionnel.

Lieu de la rencontre : **Centre hospitalier de Matane**

Local: **2311 - Salle Pierre Ducasse**

Date : **Jeudi le 5 avril 2018**

Heure : **13h30 à 15h30**

Inscrivez-vous dès maintenant:

Par téléphone, auprès de Alexandra Martineau-Duguay

(Sans frais) 1-877-808-0512 poste 105

Ou remplissez notre formulaire en ligne:

www.smq-bsl.org

Accédez au formulaire sous l'onglet « Promotion et prévention »; en défilant la page, vous verrez le titre « *Garder un juste équilibre, au-delà des douleurs et maladies chroniques* »

En collaboration avec:

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent
Québec 

Le Mot **vert** du mois – « Le bac brun, c'est vraiment écologique? »

Bonjour à toutes et tous,

Transporter nos matières organiques à Rivière-du-Loup, est-ce que c'est vraiment plus écologique? C'est probablement l'une des questions qui revient le plus souvent.

Si vous aimez les réponses simples, alors la réponse est « **oui** ».

Par contre, si vous aimez les explications, alors voici pourquoi :

Partons de l'idée qu'afin d'être écologique, il faut que ce soit *rentable* en termes de gaz à effet de serre. Le tout sera évalué en « équivalent CO₂ », soit le potentiel d'un gaz à effet de serre comparativement au CO₂. Le CO₂, puisqu'étant équivalent à lui-même, a un «équivalent CO₂» de 1. Le méthane a pour sa part un «équivalent CO₂» de 25. Il est donc 25 fois plus puissant que le CO₂ en termes de gaz à effet de serre.

Ainsi, prenons en compte nos *dépenses* et *gains* en équivalent CO₂ parmi les données suivantes :

- La collecte porte-à-porte en camion et les déplacements vers notre site de transbordement de Mont-Joli multiplié par le nombre de collectes, et ce pour chaque municipalité;
- Les aller-retour en camion de Mont-Joli vers l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup;
- En 2017, près de 1000 tonnes de matières organiques ont évité l'enfouissement et donc la création de grosse quantité de méthane.

Après calcul de ces paramètres, notre collecte du bac brun en 2017 nous a permis de faire une économie de 600 tonnes «d'équivalent CO₂». Ça représente la quantité de CO₂ qu'entreposent 84 000 arbres en une année. C'est l'équivalent d'avoir évité de faire 4,2 millions de kilomètres en voiture, soit 10 fois la distance Terre-Lune ! Voilà pourquoi nous vous encourageons à utiliser au bac brun !

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

À la prochaine!



Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418 775-8445, poste 1138



L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS - HORAIRE

L'ÉCOCENTRE est situé
au 428 Chemin Perreault Est, Mont-Joli (près de l'aéroport)
418-785-0055

Heures d'ouverture du 1^{er} décembre au 30 avril 2018

Lundi au vendredi : 08h00 à 15h45 Samedi: Fermé

(Fermé les jours fériés)

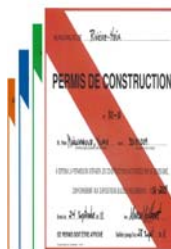
GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

Vous pouvez y apporter:

- * Matériaux de construction, rénovation et démolition (bois, portes, fenêtres, tôle, vitre, brique, béton)
- * Les encombrants (électroménagers, meubles)
- * Herbe, feuilles, branches d'arbres, terre non contaminée
- * Métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel, etc)
- * Petits électroménagers et appareils électroniques
- * Menus articles (jouets, ensembles de vaisselle, chaudrons, accessoires de décoration)
- * Pneus, batteries de véhicules moteurs, piles d'usage domestique, bonbonnes gaz propane, ampoules fluo compactes



PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE (gratuit) pour brûler résidus forestiers à la suite d'un nettoyage de votre terrain ou pour feu de joie ou feu de camp si vous ne possédez pas de foyer muni d'un pare-étincelle.



PERMIS OBLIGATOIRES pour tous travaux de construction, rénovation, démolition, installation septique.

Demander à votre municipalité

Tél.: 418-775-5660



POINT DE DÉPÔT POUR LA RÉCUPÉRATION

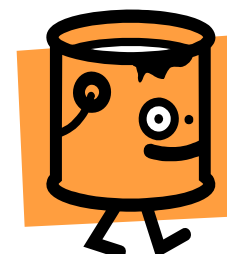
Des points de dépôt ont été mis en place dans certaines municipalités pour la **récupération des résidus de peinture et d'huile usée**.

Le point de dépôt pour Sainte-Jeanne d'Arc est situé au garage municipal de La Rédemption.

Prendre note que le point de dépôt de La Rédemption est temporairement fermé suite à l'incendie du garage municipal survenu le 23 mars 2017.

Produits acceptés

- * *Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)*
- * *Peintures à métal ou antirouille - Peinture aluminium*
- * *Teintures - Vernis - Laques*
- * *Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)*
- * *Peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)*



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE-D 'ARC

205 rue Principale, C.P. 40
Sainte-Jeanne d'Arc, (Québec)
G0J 2T0

Téléphone : 418-775-5660
Télécopie : 418-775-5666
Messagerie : stejeanne@mitis.qc.ca
Rédaction et mise en page : Louise Boivin, directrice générale
Kathy Perreault adjointe

Jours et heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
De 09h00 à 12h00
et
13h00 à 16h00
Fermé le vendredi

Retrouvez-nous sur le Web!

www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 9 avril 2018

BIENVENUE à TOUS !

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE ET COMPOSTEURS DOMESTIQUES

Du 19 avril au 15 juillet 2018, notre équipe de distribution s'arrêtera dans 219 magasins IGA/IGA extra à travers le Québec et le Nouveau-Brunswick.

La première phase d'inscription débute le 28 février 2018.

Pour obtenir un baril ou un composteur à prix réduit, aller s'inscrire sur le site <http://www.jourdelaterre.org/qc/tous-les-jours/programmes/distribution-de-barils-et-composteurs/participez-au-programme/>



LES BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Durant l'été, l'eau potable est une ressource précieuse souvent utilisée pour des usages ne nécessitant pas une eau chlorée. Les barils récupérateurs d'eau de pluie permettent ainsi de fournir de l'eau pour des usages tels que le jardinage et le nettoyage extérieur.

LES COMPOSTEURS

Faites un pas de plus pour l'environnement en compostant vos résidus de table et de jardinage. Puis utilisez votre compost « maison » dans votre jardin!

Les barils seront distribués dans les supermarchés IGA participants, durant une journée et une plage horaire prédéterminées. S'il y a plusieurs supermarchés IGA près de chez vous, assurez-vous de choisir celui où vous désirez aller chercher votre baril ou votre composteur, en fonction également de la date de distribution qui vous convient le mieux.

Source: https://www.iga.net/fr/implication/environnement/barils_deau_de_pluie

